



Pour défendre le droit de tout élève en situation de handicap à bénéficier d'une scolarité respectant les notifications MDPH

Rassemblement mercredi 18 octobre, devant le Rectorat de Créteil, à 13h30

Face à l'inacceptable remise en cause des conditions de scolarisation des élèves en situation de handicap et à la dégradation des conditions de travail des personnels, les organisations syndicales, les collectifs et associations signataires appellent l'ensemble des personnels à rejoindre le rassemblement organisé par « Une école inclusive pour Tous » et plusieurs syndicats et associations de parents d'élèves, devant le Rectorat de Créteil, mercredi 18 octobre, à 13h30, pour exiger ensemble :

- le respect des notifications MDPH dans leur mise en œuvre ;
- la création de tous les postes, classes, structures et établissements de l'enseignement spécialisé nécessaires ;
- la création massive de places et de postes de personnels qualifiés et diplômés dans les établissements scolaires et médico-sociaux pour scolariser tous les enfants
- le développement un plan d'urgence avec un budget conséquent pour financer des moyens, recrutement et formations indispensables (formation initiale et continue de tous les personnels, RASED complets partout, dont des Psy-EN, médecins et infirmiers scolaires, ...) pour assurer la prévention et l'adaptation scolaires répondant aux besoins des élèves en difficultés et l'accompagnement des élèves en situation de handicap ;
- un véritable statut de fonctionnaire de la fonction publique d'État pour tous.tes les AESH, avec un salaire à temps complet pour 24 heures d'accompagnement des élèves en situation de handicap ;
- le recrutement massif d'AESH, sous statut de fonctionnaire avec des salaires à temps complet pour 24 heures d'accompagnement, pour permettre aux élèves notifié.es d'être accompagné.es à hauteur de leurs besoins ;
- l'abandon du projet de création de l'ARE, fusion des AESH et AED ;
- l'abandon des PIAL et de la politique de mutualisation ; abandon du projet PAS !